



Rapport d'activité

Crajep Bourgogne-Franche-Comté

Exercice 2019

Jeudi 18 décembre 2020

Rapport moral et rapport d'orientation

Nous devons, comme chaque année, organiser notre assemblée générale au printemps, mais malheureusement pour des raisons liées à la crise sanitaire que nous subissons actuellement nous avons été dans l'obligation, comme la plupart des associations, de la repousser et de l'organiser en distanciel.

Au cours de l'année 2019, nous avons organisé 4 conseils d'administration et 3 réunions de bureau, marquant à nouveau une vitalité associative construite sur des échanges et un respect de nos valeurs.

Les travaux qui vous seront détaillés dans le rapport d'activités ci-après ont été porté par :

- Représentation :
 - CESER : Sophie Génelot
 - CRIJ : Gilles Bonnefoy
 - CNAJEP : Gilles Bonnefoy
 - SNU : Gilles Bonnefoy et Corinne Molina
 - FONJEP : Sandrine Carbonel
 - FDVA2 : représentants départementaux
 - Mouvement Associatif : Nadine Vieste, Fabien Quinet, Gilles Bonnefoy et Corinne Molina
- Travaux :
 - Bénévalibre : Fabien Quinet
 - Dialogue Structuré et Conférence régionale de la Jeunesse : Nadine Vieste, Marie-Pierre Cattet, Gilles Bonnefoy et Corinne Molina

Je les remercie du temps passé et de l'engagement à nous représenter et nous défendre.

En 2019 les comités de pilotage du logiciel libre Bénévalibre et le Dialogue Structuré ont permis d'œuvrer avec nos partenaires pour formaliser ces deux actions portées par le Crajep.

L'année 2020 devait nous permettre de concrétiser nos actions et notamment la mise en place du Dialogue structuré. La crise sanitaire que nous subissons depuis le printemps a très fortement impacté nos structures. Notre secteur doit retrouver une certaine sérénité pour poursuivre ses missions d'intérêt général, de maintien du lien social et de solidarité. Nos associations parce qu'elles offrent des espaces de rencontres, d'échanges, de formation, de soutien et d'aides... ont plus que jamais besoin de soutien financier. Nous devons en 2021, poursuivre les travaux engagés depuis 2 ans et construire avec les services de l'Etat et les Collectivités une politique Jeunesse et Education Populaire pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

*Je vous remercie
Corinne Molina*

Rapport d'activités

1. Partenaires et représentations

CESER

L'année 2019 pour le mandat du CRAJEP au CESER s'est surtout concentrée sur la participation à la rédaction de l'auto-saisine : « Jeunes et politiques publiques osons ensemble » (Nadhem Ben Rahma et Manon Comacle, rapporteurs) présentée en séance plénière du CESER le 25 juin, assortie d'une déclaration du CRAJEP lors de cette séance. Cette auto-saisine a également été présentée en CTAP par ses rapporteurs le 10 octobre.

La commission cadre de vie et société a émis également en fin d'année des remarques sur les orientations budgétaires 2020 du Conseil Régional en regrettant de ne pas y voir figurer le dialogue structuré et en souhaitant que le budget alloué au dispositif « emploi d'utilité sociale » soit maintenu malgré sa sous-utilisation ce qui conduira la commission à proposer une auto-saisine sur ce sujet en 2020.

En fin d'année 2019 cette commission a commencé un travail suite à la saisie du Conseil Régional (égalité des droits femmes-hommes) sur la thématique « femmes et monoparentalité ».

Région

Nos instances sont rythmées par des rencontres et des échanges réguliers avec la Direction de la culture, sports, jeunesse et vie associative.

Nous avons deux enjeux :

- Financement des Têtes de Réseaux. L'enveloppe régionale est identique depuis 2 ans. Cependant nos structures ont fusionné et augmenté leurs missions d'animation et de développement du tissu associatif sur la Région. Rappelons qu'en 2018 l'enveloppe était distribuée à 10 structures alors qu'en 2019 ce sont 15 structures qui ont pu en bénéficier.
- Mise en place du comité de pilotage pour le Dialogue Structuré. De nombreuses réunions et échanges au second semestre. L'Etat et la Région souhaitent inscrire cette action dans le prochain contrat de plan Etat/Région et ainsi marquer une réelle volonté politique au-delà du mandat régional.

DRJSCS

Nos échanges avec la DRJSCS portent sur plusieurs appels à projets :

- Le FDVA,
- Le Service Civique : nous avons été présents et facilitateurs sur ce dispositif,
- Le FDVA2, beaucoup d'entre nous ont été participé aux commissions départementales et régionale soit en représentant leur structure soit en étant nommé expert par le Mouvement Associatif. La mise en place de ce dispositif sur un délai très court a créé certains dysfonctionnements et nos représentants en ont fait part.
- Le SNU : participation à la mise en place du comité régional.

CRIJ

Outre les participations aux conseils d'administration (4 dans l'année), notre représentant a participé au groupe de travail sur la dématérialisation de la Carte Avantage Jeunes et au lancement de la Boussole des Jeunes sur le Grand Besançon. Par ailleurs l'Etat a associé le CRAJEP à la commission de labellisation des structures de l'Information Jeunesse qui s'est réunie 2 fois en 2019.

Mouvement Associatif

Le CRAJEP s'est fortement mobilisé sur la restructuration du Mouvement Associatif de Bourgogne-Franche-Comté à travers une participation régulière à ses conseils d'administration et au recrutement de sa salariée.

CNAJEP

Notre participation aux différents groupes de travail du CNAJEP reste très aléatoire, seulement appuyée sur la disponibilité des bénévoles. Nous avons participé à un temps de travail sur les métiers de l'animation et à la journée d'échanges sur le Dialogue structuré territorial à Strasbourg.

2. Projets du Crajep

Bénévalibre

1/ Calendrier des actions réalisées

- 30 janvier : réunion d'installation du comité de pilotage du projet à la Maison Phare à Dijon
- 26 mars : réunion du comité de pilotage à distance
- 20 mai : réunion du comité de pilotage à la Fondation du Crédit Coopératif
- 24 juin : présentation du projet au Conseil Régional à Dijon et présentation devant des associations de Dijon invitées par la Maison des Associations
- 1er juillet : réunion du comité de pilotage à distance
- 15 septembre : lancement officiel de Bénévalibre sur le Grand Dej des associations à Dijon
- 30 septembre : réunion du comité de pilotage à distance
- 16 octobre : présence sur le stand de la Fondation du Crédit Coopératif sur le Forum National des Associations et Fondations au Palais des Congrès à Paris.

2/ Evaluation du projet

On peut considérer que les objectifs ont été atteints concernant les fonctionnalités attendues :

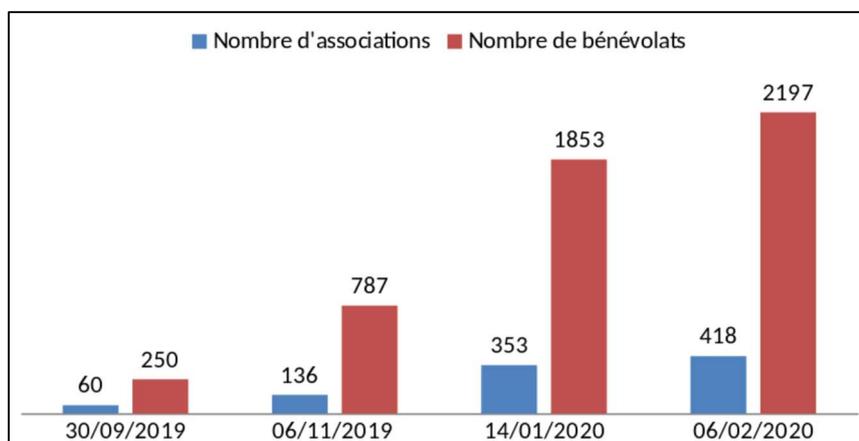
- Licence libre
- Respect des données des utilisatrices et utilisateurs (personnes physiques et morales)
- Le bénévole renseigne :
 - o un objet pour son bénévolat (exemple : tenu de stand forum des associations, commission financière, représentation, etc.)
 - o une date
 - o un horaire de début et un horaire de fin ou une durée

Le bénévole peut voir le récapitulatif de ces engagements déclarés au fil du temps. L'unité de mesure sera le temps et il sera laissé aux associations le choix de convertir ce temps en toute autre valeur de leur choix.

L'association peut voir le récapitulatif des bénévoles qui ont déclaré leurs actions et avoir un cumul :

- Accessible par le biais d'un smartphone.
- Développé pour être facilement « déployable » pour une décentralisation du service.

Enfin, nous constatons une évolution significative de l'utilisation de l'application sur le dernier trimestre 2019 suite au déploiement officiel du logiciel :



De manière globale, le projet a permis :

- Un vrai travail en commun et collaboratif entre les membres du Crajep Bourgogne-Franche-Comté ;
- De rapprocher des univers qui se côtoyaient sans se connaître (fédérations d'éducation populaire, SCIC, associations de la sphère libriste) ;
- Faire débat sur la question du bénévolat ;
- Associer un chercheur reconnu sur le sujet ;
- Sensibiliser les bénévoles et les associations sur les enjeux de décentralisation des données et sur les alternatives aux GAFAM, cela se traduit par une évolution des pratiques quotidiennes qui va au-delà de l'utilisation de Benevalibre.
- L'architecture « multipartenariale » du projet avec des fonctions bien identifiées pour chacun, a favorisé l'aboutissement du projet :
 - o Crajep (comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire) de Bourgogne-Franche-Comté : porteur du projet ;
 - o Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et Fondation du Crédit Coopératif : partenaires financiers ;
 - o April et Framasoft : partenaires experts chargés de garantir l'éthique (et en particulier la licence libre) du projet ;
 - o CLISS XXI (Société Collective d'intérêts coopératifs) : partenaire technique chargé du développement et cohérence avec nos valeurs.

3/ Difficultés rencontrées

- La question de la valorisation du bénévolat (originellement un don de soi) n'est pas neutre et cela a généré du débat au sein du comité de pilotage et à l'extérieur (voir en particulier les commentaires de l'article sur LinuxFr : <https://linuxfr.org/news/benevalibre-un-logiciel-libre-pour-faciliter-la-valorisation-du-benevolat>). L'édito de Lionel Prouteau, du Laboratoire d'Économie et de Management de l'Université de Nantes ouvrant la plaquette de présentation et l'article du Framablog donne une bonne retranscription de l'état d'esprit dans lequel le comité de pilotage s'est inscrit pour traiter cette question centrale.
- L'implication des membres du COPIL étant essentiellement bénévole, il a parfois été difficile de rendre compatibles les engagements pour le projet avec les contraintes professionnelles de chacun·e

4/ Actions de communication

Au-delà de ce que nous avons engagé (mail, mise en réseau, etc.) nous pouvons affirmer que, cette compétence n'étant pas prégnante initialement dans le groupe de pilotage, l'appui de la Fondation du Crédit Coopératif qui s'est faite dans un second temps (après avoir signalé nos difficultés sur ce plan lors de la 1^{ère} mesure d'impact) a été précieux.

D'une manière générale, on peut citer, pour la communication :

- Site Internet pour expliquer le projet <https://benevalibre.org> avec documentation importante et de qualité
- Site pour l'application <https://app.benevalibre.org>
- Forum <https://forum.benevalibre.org/>
- Intervention avant le lancement dans une maison des associations pour évaluer l'intérêt (intérêt au-delà de l'attendu)
- Intervention dans le cadre d'une réunion transnationale de Requapass et dans de nombreuses MDA ;
- Lancement de l'application sur le Grand Dej des associations à Dijon en septembre 2019
- Présence sur le stand de la Fondation du Crédit Coopératif sur le Forum National des Associations et Fondations (16/10/2019) au Palais des Congrès à Paris à l'invitation de la Fondation du Crédit Coopératif
- Article de lancement sur LinuxFR : <https://linuxfr.org/news/benevalibre-un-logiciel-libre-pour-faciliter-la-valorisation-du-benevolat>
- Framablog : <https://framablog.org/2019/10/31/benevalibre-liberez-vos-benevoles-de-lastartup-nation/>

- Article Association Mode d'Emploi : <https://www.associationmodeemploi.fr/article/beneva-libre-liberele-benevolat.70074>
- Mailing réseaux divers (notamment auprès des réseaux/groupements/associations de cabinets d'expertise comptable, pour communication auprès des clients associations de leurs membres)
- Réseaux sociaux
- Production de flyers, affiches, autocollants

5/ Détail des associations par catégories (chiffres au 06/02/2020)

Action sociale (avec ou sans hébergement), action humanitaire ou caritative 64

- Autre association d'action sociale 34
- Aide aux migrants 4
- Association caritative ou à but humanitaire (y compris aide internationale) 10
- Accueil de jeunes enfants 1
- Aide au logement 1
- Association familiale, de soutien aux familles, à des mères de famille isolées, d'aide à l'enfance 5
- Aide à l'insertion sociale et professionnelle, aide à l'emploi, (jeunes ou adultes en difficulté, chômeurs de longue durée, etc.) 9

Culture 152

- Association culturelle ou artistique (musique, danse photographie, théâtre, lecture, écriture, arts plastiques...) y compris enseignement d'activités culturelles 111
- Autre activité culturelle ou artistique 14
- MJC, centre d'action culturelle, club culturel 11
- Bibliothèque, musée, médiathèque, ludothèque... 6
- Échanges culturels internationaux 4
- Spectacle vivant (création, production, prestation de soutien, conseils, gestion administrative...) 3

Défense de droits, de causes ou d'intérêts 55

- Défense des consommateurs, des usagers de services publics 1
- Groupement professionnel ou syndical 1
- Association culturelle, religieuse ou paroissiale 1
- Autre association de défense de causes, de droits et d'intérêts 22
- Association patriotique ou d'anciens combattants 1
- Organisation politique, club ou cercle de réflexion 2
- Association de parents d'élèves 7
- Association de défense des droits humains, des droits des femmes, de minorités 4
- Protection de l'environnement, des animaux, de la flore et de la faune, gestion de jardins, parcs ou réserves 15
- Association d'élèves, d'étudiants, d'anciens élèves ou étudiants 1

Développement local et gestion de services économiques 25

- Association de développement économique et de développement local (y compris organisation de circuits courts type AMAP) 25

Enseignement, formation, recherche 19

- Recherche hors recherche médicale 1
- Formation continue d'adultes 3
- Autre activité d'enseignement (hors enseignement culturel, artistique ou sportif) 11
- Enseignement primaire ou secondaire (technique, professionnel ou général) 4

Loisirs et vie sociale 30

- Centre aéré associatif 1
- Association de quartier ou locale, amicale ou groupement de personnes originaires d'une même région ou d'un même pays 8
- Club du 3ème âge ou autre association de loisirs pour les personnes âgées 1
- Autre association de loisir 14

- Comité des fêtes 1
- Scoutisme ou autres association de loisirs pour les jeunes 5

Santé 6

- Autre association de santé 4
- Groupement de malades 2

Sports 68

- Chasse et pêche 1
- Autre association orientée vers le sport 9
- Gestion d'installations sportives et autres activités liées au sport 2
- Club de sport, enseignement des disciplines sportives, ligue ou fédération sportives 56

6/ Perspectives

Aujourd'hui, si des évolutions techniques sont à envisager à court terme dans une version 1.1 (améliorations ergonomiques, graphiques et techniques) et à moyen terme dans une version 2.0 (lien avec le compte engagement citoyen et le passeport bénévole), c'est avant tout le travail de promotion et d'encouragement à la valorisation du bénévolat au sein des associations qui est à poursuivre :

- Organisation d'une campagne de communication via les têtes de réseaux et auprès des partenaires institutionnels locaux, mais aussi à travers la création d'outils et de supports numériques (création d'une vidéo « promotionnelle », de tutos...)
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation pour favoriser l'accès à l'application aux petites organisations
- Enrichissement de la documentation et de l'information produite (plaquette de présentation, guide d'utilisation, gestion du forum, FAQ...)
- Publication d'articles et contribution à la recherche sur le monde associatif (utilisation des données à des fins scientifiques)

Il apparaît également indispensable, compte tenu de l'évolution importante du nombre d'utilisateurs (Près de 500 comptes d'association créés et plus 2000 actions de bénévolat enregistrées), tous secteurs associatifs confondus et sur l'ensemble du territoire français, que de transférer le pilotage de cette initiative régionale à l'échelle nationale tout en encourageant et en soutenant les initiatives locales. La passation ne pourra se faire que si le CRAJEP est soutenu économiquement et politiquement dans ce changement d'échelle.

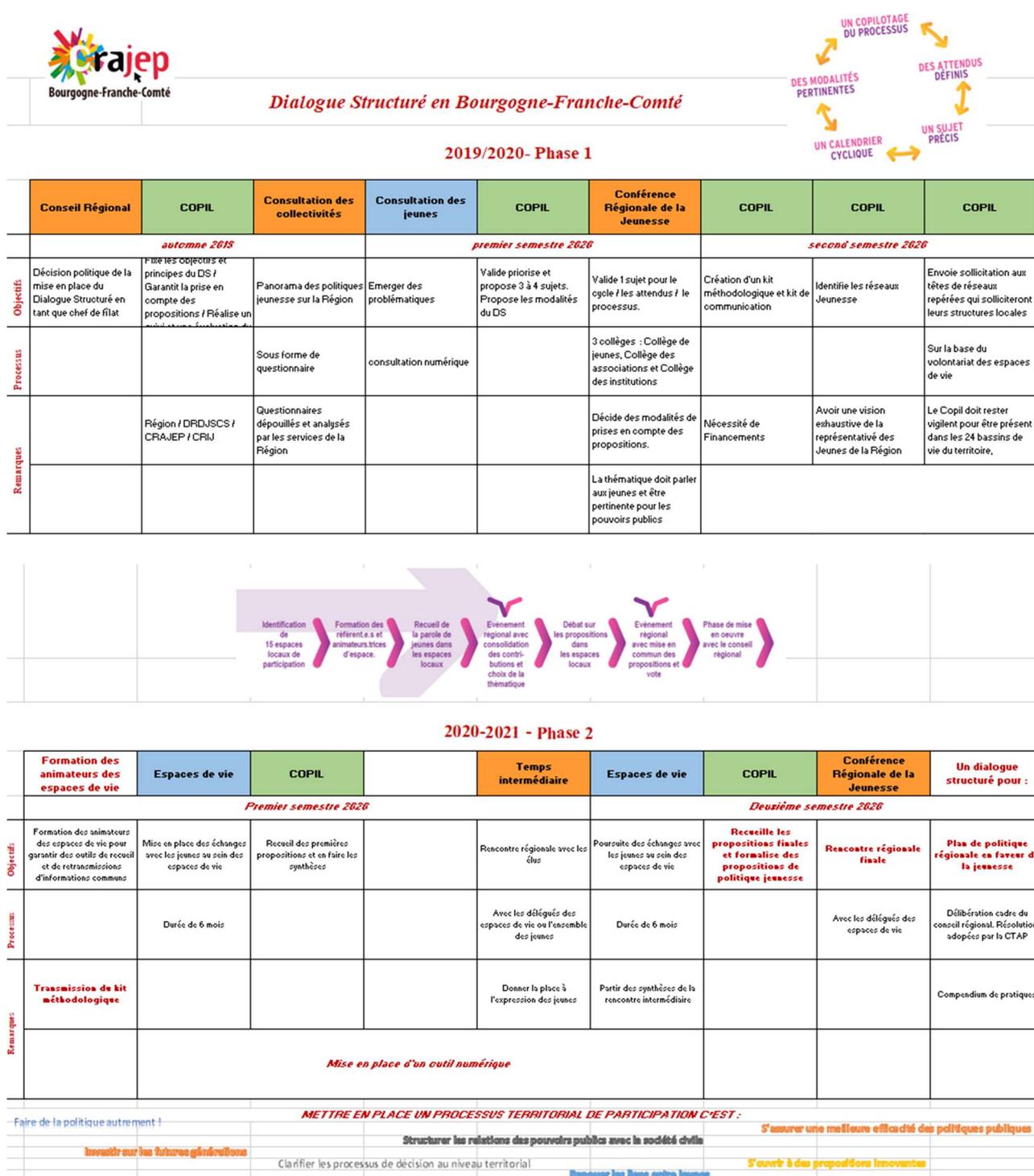
Dialogue Structuré

1/ Calendrier des actions réalisées

- 17 juin : installation du comité de pilotage composé de :
 - o Région :
 - Patrick Molinoz, vice-président de la Région en charge de la jeunesse, de la vie associative, de la laïcité, de l'innovation et du développement numérique des territoires
 - Aurélie Mallet, cheffe de service sports, jeunesse et vie associative
 - Marc David, chargé de mission jeunesse
 - o Etat :
 - Azzedine M'Rad, chef du pôle jeunesse égalité citoyenneté
 - Patricia Chastel, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse
 - o CRIJ :
 - Sébastien Maillard, directeur
 - o CRAJEP :
 - Nadine Vieste, Marie-Pierre Cattet, Corinne Molina, Gilles Bonnefoy
- 25 juin : présentation de l'auto-saisine « Jeunes et politiques publiques osons ensemble » par le Ceser
- 23 juillet : 2^{ème} comité de pilotage
- 17 septembre : 3^{ème} comité de pilotage
- 3 octobre : le comité de pilotage s'est rendu à la 2^{ème} Journée d'échanges et d'information autour du dialogue structuré territorial au Conseil Régional Grand-Est à Strasbourg

2/ Avancement du projet

Le comité de pilotage a travaillé sur une frise présentant la mise en place d'un dialogue structuré sur la Région.



Le comité de pilotage a souhaité mettre en œuvre différents outils :

- Questionnaire créé et envoyé par le service de la Région auprès de toutes les collectivités pour dresser un inventaire exhaustif des politiques jeunesse
- Kit méthodologique à construire en fonction du thème choisi.
- Kit de communication
- Consultation numérique

- Choix de xx espaces de dialogue sur l'ensemble des territoires
- Méthode commune de recueil, synthèse et analyse de la parole des jeunes

Le comité de pilotage souhaitait organiser en novembre 2019 une conférence régionale de la jeunesse mais a dû repousser en 2020.

2/ Perspectives

Au cours de l'année 2020, le comité de pilotage n'a pu se réunir en raison de la crise sanitaire. La Région et l'Etat ont inscrit dans le futur contrat de Plan Etat/Région la mise en place du dialogue structuré mais ne répond pas à la question du financement. Nous devons attendre les élections régionales de 2021 pour pouvoir remettre autour de la table les différents partenaires du comité de pilotage.

3. Vie institutionnelle et fonctionnement

Récapitulatif des instances 2019

<i>Bureau</i>	<i>Conseil d'Administration</i>	<i>Assemblée Générale</i>
14 janvier	11 février	18 mars
24 mai	17 juin	
18 novembre	24 septembre	
	4 novembre	

Les adhérents 2019 du CRAJEP Bourgogne-Franche-Comté

AROEVEN DIJON BOURGOGNE
CEMEA DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE
FAMILLES RURALES FEDERATION REGIONALE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
FEDERATION LEO LAGRANGE CENTRE EST/BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
FRANCAS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRETIENNE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PEP CENTRE DE LA BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
REMPART BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE DE FRANCHE-COMTE
UFCV BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
UNION REGIONALE DES CENTRES SOCIAUX BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
UNION REGIONALE DES FOYERS RURAUX
UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Composition du bureau

Poste	Structure	Représenté par
Présidente	REMPART	Corinne Molina
Trésorier	UFCV	Fabien Quinet
Secrétaire	MRJC	Manon Comacle
Vice-Présidente	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Marie-Pierre Cattet
Vice-Président	FRANCAS	Gilles Bonnefoy
Membre	CEMEA	Nadine Vieste

4. Rapports financiers

1/ Compte de résultat 2019

CRAJEP Bourgogne-Franche Comté					
Compte de résultat exercice 2019					
CHARGES			PRODUITS		
	2019	Rappel n-1		2019	Rappel n-1
60 Achats	950,40	60,01	70 Produits d'activités	0,00	0,00
Petit équipement	0,00	0,00	Participation manifestations	0,00	0,00
Autres fournitures	0,00	0,00	Prestations de service	0,00	0,00
Autres achats	950,40	60,01	Autres participations des usagers	0,00	0,00
61 Services extérieurs	0,00	0,00	74 Subventions	10000,00	0,00
Locations	0,00	0,00	Etat - DRJSCS	0,00	0,00
Assurances	0,00	0,00	Collectivités	10000,00	0,00
62 Autres services extérieurs	20809,38	15738,67	75 Dons et cotisations	12244,84	21677,61
Déplact - Missions - Réception	4463,67	1453,40	Dons - Part sociales	10744,84	20077,61
Frais postaux	0,00	0,00	Adhésions	1500,00	1600,00
Téléphone	0,00	0,00			
Frais bancaires	44,91	33,27			
Autres frais	16300,80	14252,00			
Salaires et charges	0,00	0,00			
Salaires net	0,00	0,00			
Cotisations sociales	0,00	0,00			
Dotation Amortissements Immo	0,00	0,00			
SOUS-TOTAL CHARGES	21759,78	15798,68	SOUS-TOTAL PRODUITS	22244,84	21677,61
Résultat de l'exercice (excédent)	485,06	5878,93	Résultat de l'exercice (perte)		
TOTAL CHARGES	22244,84	21677,61	TOTAL PRODUITS	22244,84	21677,61

Notons tout d'abord que l'exercice 2019 s'achève sur un résultat excédentaire de 485,06 € qui représente seulement 2 % du montant total des produits.

Produits :

Nos recettes 2019 proviennent :

- des cotisations des adhérents (1 500 €)
- du reversement d'une partie des indemnités du CESER perçues par Sophie GENELOT au titre sa représentation du Crajep (714 €)
- d'une subvention du Conseil Régional pour soutenir le projet Bénévalibre (10 000 €)
- d'un financement de la Fondation du Crédit Coopératif pour soutenir le projet Bénévalibre (10 000 €)
- des intérêts livret Bleu Crédit Mutuel (30,84 €)

La baisse significative des dons et parts sociales est liée principalement à l'apport des fonds propres du Crajep Franche-Comté en 2018 (19 501 €).

Charges :

Les frais de déplacement représentent 4 463,67 € et sont en augmentation de 3 K€ par rapport à 2018. Cette nette augmentation s'explique par les déplacements réguliers concernant le projet Bénévalibre et aux divers remboursements de frais des bénévoles pour assurer la représentation du Crajep dans des instances (Cnajep, Conseil Régional, Mouvement Associatif, CRIJ...)

Le montant significatif des autres frais (16 300,80 €) correspond aux dépenses engagées pour développer l'application Bénévalibre (15 000 €) et assurer sa promotion via la création d'outils de communication (1 150,80 €) ainsi qu'à l'adhésion au Mouvement Associatif Bourgogne-Franche-Comté (150 €)

2/ Bilan au 31/12/2019

CRAJEP Bourgogne-Franche Comté					
Bilan au 31 décembre 2019					
ACTIF			PASSIF		
Actif immobilisé	31/12/2019	Rappel n-1	Fonds associatif et réserves	31/12/2019	Rappel n-1
Immobilisation incorporelles	0,00	0,00	Fonds associatif	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	Report à nouveau	13233,25	7354,32
Immobilisations financières	0,00	0,00	Résultat de l'exercice	485,06	5878,93
Actif circulant					
Créances	63,00	363,00	Emprunts et dettes financières	0,00	0,00
Banque	10465,02	9538,41	Dettes (sociales et fournisseurs)	952,93	780,54
Livret Bleu	4143,22	4112,38			
Caisse	0,00	0,00			
TOTAL	14671,24	14013,79	TOTAL	14671,24	14013,79
<u>RAPPEL :</u>					
Apports dissolution CRAJEP Franche-Comté année 2018					
	<i>compte courant</i>	19501,00			
Apports dissolution CRAJEP Bourgogne année 2017					
	<i>compte courant</i>	4160,05			
	<i>livret bleu</i>	4074,07			
	<i>Total</i>	8234,12			

Le niveau de la trésorerie demeure stable à un peu plus de 14 000 € malgré les décaissements importants liés au projet Bénévalibre.

Le résultat de l'exercice 2019 légèrement excédentaire (485,06 €) vient augmenter les fonds associatifs pour atteindre 13 718,31 €.

3/ Budget Prévisionnel 2020

CRAJEP Bourgogne-Franche Comté					
Budget 2020					
CHARGES			PRODUITS		
		2020			2020
60	Achats	150,00	70	Produits d'activités	0,00
	Petit équipement	0,00		Participation manifestations	0,00
	Autres fournitures	0,00		Prestations de service	0,00
	Autres achats	150,00		Autres participations des usagers	0,00
61	Services extérieurs	0,00	74	Subventions	5000,00
	Locations	0,00		Etat - DRJSCS	5000,00
	Assurances	0,00		Collectivités	0,00
62	Autres services extérieurs	7200,00	75	Dons et cotisations	2350,00
	Déplact - Missions - Réception	1200,00		Dons - Part sociales	750,00
	Frais postaux	0,00		Adhésions	1600,00
	Téléphone	0,00			
	Frais bancaires	50,00			
	Autres frais	5950,00			
	Salaires et charges	0,00			
	Salaires net	0,00			
	Cotisations sociales	0,00			
	Dotation Amortissements Immo	0,00			
	SOUS-TOTAL CHARGES	7350,00		SOUS-TOTAL PRODUITS	7350,00
	Résultat de l'exercice (excédent)			Résultat de l'exercice (perte)	
	TOTAL CHARGES	7350,00		TOTAL PRODUITS	7350,00

L'année 2020 sera marquée par la poursuite du projet Bénévalibre initié fin 2018 et porté collectivement par le Crajep.

Ainsi, au-delà des cotisations de membres (1 600 €), du reversement d'une partie des indemnités du CESER perçues par Sophie GENELOT (750 €) et des prévisions concernant les frais de déplacement et de mission (1 200 €), le budget 2020 intègre :

- une subvention de 5 000 € de la DRJSCS pour soutenir le projet Bénévalibre
- des actions de promotion/formation/sensibilisation concernant le projet Bénévalibre à hauteur de 4 000 €, soit 500€/département.
- des dépenses liées au